

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGOULEME - 1601 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 17/12/2024 - 8286 - 1968 B 50008 - 906 820 089 - COGNAC DISTRIBUTION

Désignation de l'entreprise : SAS CODIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 105 rue basse de saint martin 16100 COGNAC		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 9 0 6 8 2 0 0 8 9 0 0 0 2 5		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31122023	N-1 31122022				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	27 638	18 855	17 213
		Fonds commercial (1)	AH	AI	383 362	383 362	383 362
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	1 178 327	1 178 327	1 178 327
		Constructions	AP	AQ	13 032 966	1 571 678	1 967 479
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	3 959 681	586 538	673 334
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 527 465	457 150	458 230
		Immobilisations en cours	AV	AW	283 045	283 045	25 307
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	80 000		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	1 534 137	1 534 137	1 534 137
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	253 834	253 834	241 552
	TOTAL (II)		BJ	BK	18 627 751	6 266 925	6 478 941
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	87 952	87 952	95 782
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	84 298	7 910 015	7 814 503
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	29 850	29 850	29 700
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	14 811	635 119	686 287
		Autres créances (3)	BZ	CA		1 488 651	1 778 642
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		800 000	
Disponibilités		CF	CG		2 068 657	1 710 423	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		89 349	99 388	
	TOTAL (III)	CJ	CK	99 110	13 109 592	12 214 724	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	18 726 860	19 376 517	18 693 665	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :			
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS CODIS				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 223 900)	DA	1 223 900	1 223 900	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	634 449	634 449	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	152 449	152 449	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	4 311 749	3 536 961	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 786 217	1 545 844	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	8 108 764	7 093 604
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	264 423	251 645	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	264 423	251 645	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 095 172	1 659 663	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	1 114 297	1 040 245	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	145 793	139 812	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 305 153	5 572 909	
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 239 138	2 834 841	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	66 377	46 285	
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB	37 400	54 661	
	TOTAL (IV)	EC	11 003 330	11 348 416	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	19 376 517	18 693 665	
RENVOS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 668 703	11 208 604	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	301	492		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Comptes approuvés
par l'Assemblée Générale
du 13/11/2024
Le Président,

Désignation de l'entreprise : SAS CODIS										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	70 894 665	FB		FC	70 894 665		65 321 548		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	5 374 977	FE		FF	5 374 977		5 119 608		
		FG	10 887 605	FH		FI	10 887 605		9 211 153		
		FJ	87 157 247	FK		FL	87 157 247		79 652 309		
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	60 306		40 986		
	Réprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	579 681		540 908		
	Autres produits (1) (11)					FQ	84 074		158 870		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	87 881 308		80 393 073	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	64 466 395		59 030 697		
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(89 298)		(344 095)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	3 830 396		3 641 303		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	7 830		(7 616)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 152 604		5 718 990		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	990 625		984 149		
	Salaires et traitements *					FY	6 751 458		6 189 043		
	Charges sociales (10)					FZ	1 622 460		1 450 379		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements*} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS			GA	754 825		777 704		
						GB					
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	92 736		96 790		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	105 468		92 690		
	Autres charges (12)					GE	80 411		56 545		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	84 765 909		77 686 577	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)										
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH	12 282		2 940		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	429				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	27 110		30 431		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	11 950				
	Total des produits financiers (V)					GP	39 489		30 431		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	72 744		57 987		
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
Total des charges financières (VI)						GU	72 744		57 987		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)											
						GV	(33 255)		(27 556)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)											
						GW	3 094 426		2 681 880		

Désignation de l'entreprise SAS CODIS				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	27 093	28 211		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	18 519	1 753		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		37 262		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	45 612	67 225		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	29 324	13 262		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	27 737	40 570		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	88	26 999		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	57 149	80 832		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(11 537)	(13 606)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	736 154	697 130		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	560 518	425 299		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	87 978 690	80 493 669		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	86 192 473	78 947 825		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	1 786 217	1 545 844		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	115 775	110 923	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	4 629	287	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	201 971	182 001	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	395 772	368 649	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	3 005	3 051	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9				
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels				57 149		45 612	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures		Produits antérieurs	



Règles et Méthodes Comptables

Désignation de la société : SAS CODIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2023**, dont le total est de **19 376 517** euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un **résultat** de **1 786 217** euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2023** au **31/12/2023**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 6 à 16 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.





Règles et Méthodes Comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.





Règles et Méthodes Comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,17 %
- Taux de croissance des salaires : 2.50% constant
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel :
 - * Cadres : 5% dégressif jusqu'à 50 ans
 - * Agents de maîtrise : 8% dégressif jusqu'à 50 ans
 - * Employés : 10% dégressif jusqu'à 50 ans
- Table de taux de mortalité : TV 88/90

Application de la nouvelle méthode de valorisation ANC 2021.

La dette actuarielle s'élève au 31/12/2023 à 602 483 euros.





Eléments significatifs

La SAS CODIS a opté le 01/07/2007 pour le régime de l'intégration fiscale. Elle est la société fille du groupe SAINT MARTIN.

La convention retenue pour la répartition de l'impôt est celle où les charges sont supportées par chaque société intégrée. L'économie d'impôt liée aux déficits est conservée provisoirement par la mère.

En cas de résultat bénéficiaire, dans le délai de prescription, la fille pourra imputer ses propres déficits de sorte qu'elle ne sera pas, alors, redevable que de l'impôt dû à l'État en l'absence d'intégration.

Projets :

M. Schuhmacher a pour projet le remodeling et le réaménagement du magasin, l'isolation du magasin et l'aménagement du parking. Les travaux sont prévus pour 2024/2025

Parrainage :

Dans le cadre des conventions de parrainage, les sociétés suivantes se sont engagées à couvrir les besoins d'exploitation de CODIS de la façon suivante :

Limoise Distribution à Issoudun : 24%
SMC Lagord à Lagord : 19%
Sodisur à Surgères : 19%
Trente Ormeaux Distribution à Niort : 19%
Sud Vendée Distribution à Fontenay le Compte : 19%



COGNAC DISTRIBUTION - CODIS

Société par actions simplifiée au capital de 1 223 900 euros

Siège social : 105 rue Basse Saint Martin - 16100 COGNAC

906 820 089 RCS ANGOULEME

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 1 786 216,95 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes	1 003 598,00 euros
Soit 1,64 euros par action	

Le solde	782 618,95 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 5 094 368 euros.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 003 598 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement ce jour en numéraire ou par inscription en compte courant.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 1 395 246,00 euros, soit 2,28 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 395 246,00 euros

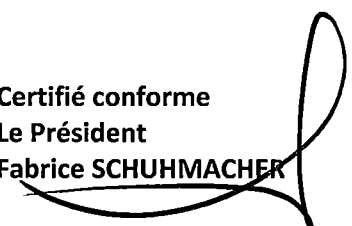
Exercice clos le 31 décembre 2021 : 1 003 598,00 euros, soit 1,64 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 003 598,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 771 057,00 euros, soit 1,26 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 771 057,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 22 JUIN 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Fabrice SCHUHMACHER



COGNAC DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 223 900 €
Siège Social : 105 rue Basse Saint Martin
16100 COGNAC

N° SIRET : 906 820 089 00025
Code APE : 4711F
RCS ANGOULEME : 906 820 089

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux Associés de la société COGNAC DISTRIBUTION,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COGNAC DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

CS .

.../...

.../...

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du coût d'entrée des immobilisations corporelles et des stocks de marchandises.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de Commerce appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion n'inclut pas les informations relatives au « nombre de factures concernées » prévues par cet article.

Cg.

.../...

.../...

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Cg.

.../...

.../...

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Poitiers, le 29 mai 2024

Pour la SARL DUO SOLUTIONS AUDIT,
Commissaire aux Comptes,



Christine JANET



Bilan Actif

31/12/2023				31/12/2022
Brut		Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires	46 493,20	27 638,31	18 854,89
	Fonds commercial (1)	383 361,89		383 361,89
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains	1 178 327,34		1 178 327,34
	Constructions	14 604 644,00	13 032 966,18	1 571 677,82
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	4 546 218,76	3 959 681,03	586 537,73
	Autres immobilisations corporelles	1 984 615,30	1 527 465,22	457 150,08
	Immobilisations en cours	283 044,63		283 044,63
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations	80 000,00	80 000,00	
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés	1 534 136,67		1 534 136,67
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	253 833,62		241 551,71
TOTAL (II)		24 894 675,41	18 627 750,74	6 266 924,67
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements	87 951,85		87 951,85
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises	7 994 313,15	84 298,40	7 910 014,75
	Avances et Acomptes versés sur commandes	29 850,00		29 850,00
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	649 929,98	14 811,27	635 118,71
	Autres créances	1 488 650,83		1 488 650,83
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	800 000,00		800 000,00
	DISPONIBILITES	2 068 657,24		2 068 657,24
	Charges constatées d'avance	89 348,79		89 348,79
	TOTAL (III)	13 208 701,84	99 109,67	13 109 592,17
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I à VI)		38 103 377,25	18 726 860,41	19 376 516,84

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

241 551,71



Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 223 900,00	1 223 900,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	634 449,00	634 449,00
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	152 449,02	152 449,02
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 311 748,69	3 536 961,43
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 786 216,95	1 545 844,26
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	8 108 763,66	7 093 603,71
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	264 423,00	251 645,00
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	264 423,00	251 645,00
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 095 171,68	1 659 662,70
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 114 297,43	1 040 245,17
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	145 792,89	139 812,30
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 305 152,91	5 572 908,54
	Dettes fiscales et sociales	3 239 138,38	2 834 841,29
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	66 377,17	46 284,96
	Produits constatés d'avance (1)	37 399,72	54 661,00
	Total des dettes	11 003 330,18	11 348 415,96
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	19 376 516,84	18 693 664,67
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 786 216,95	1 545 844,26
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		9 668 702,90	11 208 603,66
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		300,54	491,66
(3) Dont emprunts participatifs			



Compte de Résultat

1/2

				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	70 894 664,84		70 894 664,84	65 321 548,19
	Production vendue (Biens)	5 374 976,79		5 374 976,79	5 119 607,65
	Production vendue (Services et Travaux)	10 887 605,15		10 887 605,15	9 211 152,90
	Montant net du chiffre d'affaires	87 157 246,78		87 157 246,78	79 652 308,74
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			60 305,82	40 986,37
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			579 681,48	540 908,25
	Autres produits			84 073,53	158 870,08
Total des produits d'exploitation (1)				87 881 307,61	80 393 073,44
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			64 466 395,43	59 030 696,53
	Variation de stock			(89 298,17)	(344 095,31)
	Achats de matières et autres approvisionnements			3 830 396,15	3 641 303,38
	Variation de stock			7 829,83	(7 616,03)
	Autres achats et charges externes			6 152 603,77	5 718 989,65
	Impôts, taxes et versements assimilés			990 625,06	984 149,44
	Salaires et traitements			6 751 457,84	6 189 042,62
	Charges sociales du personnel			1 622 459,62	1 450 378,60
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			754 824,74	777 703,57
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			92 735,81	96 790,17
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			105 468,00	92 690,00	
Autres charges			80 410,62	56 544,67	
Total des charges d'exploitation (2)				84 765 908,70	77 686 577,29
RESULTAT D'EXPLOITATION				3 115 398,91	2 706 496,15



Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 115 398,91	2 706 496,15
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré	12 281,91	2 939,64
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	429,00	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	27 110,02	30 430,70
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	11 949,67	
Total des produits financiers		39 488,69	30 430,70
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	72 743,90	57 986,88
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		72 743,90	57 986,88
RESULTAT FINANCIER		(33 255,21)	(27 556,18)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		3 094 425,61	2 681 879,61
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	27 093,32	28 210,68
	Sur opérations en capital	18 518,91	1 753,00
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		37 261,56
	Total des produits exceptionnels	45 612,23	67 225,24
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	29 324,26	13 262,21
	Sur opérations en capital	27 736,65	40 570,10
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	87,98	26 999,28
	Total des charges exceptionnelles	57 148,89	80 831,59
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(11 536,66)	(13 606,35)
PARTICIPATION DES SALAIRES		736 154,00	697 130,00
IMPOTS SUR LES BENEFICES		560 518,00	425 299,00
TOTAL DES PRODUITS		87 978 690,44	80 493 669,02
TOTAL DES CHARGES		86 192 473,49	78 947 824,76
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 786 216,95	1 545 844,26
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		4 628,62	287,00



Règles et Méthodes Comptables

Désignation de la société : SAS CODIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2023**, dont le total est de **19 376 517** euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un **résultat** de **1 786 217** euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2023** au **31/12/2023**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 6 à 16 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.





Règles et Méthodes Comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.





Règles et Méthodes Comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,17 %
- Taux de croissance des salaires : 2.50% constant
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel :
 - * Cadres : 5% dégressif jusqu'à 50 ans
 - * Agents de maîtrise : 8% dégressif jusqu'à 50 ans
 - * Employés : 10% dégressif jusqu'à 50 ans
- Table de taux de mortalité : TV 88/90

Application de la nouvelle méthode de valorisation ANC 2021.

La dette actuarielle s'élève au 31/12/2023 à 602 483 euros.





Eléments significatifs

La SAS CODIS a opté le 01/07/2007 pour le régime de l'intégration fiscale. Elle est la société fille du groupe SAINT MARTIN.

La convention retenue pour la répartition de l'impôt est celle où les charges sont supportées par chaque société intégrée. L'économie d'impôt liée aux déficits est conservée provisoirement par la mère.

En cas de résultat bénéficiaire, dans le délai de prescription, la fille pourra imputer ses propres déficits de sorte qu'elle ne sera pas, alors, redevable que de l'impôt dû à l'État en l'absence d'intégration.

Projets :

M. Schuhmacher a pour projet le remodeling et le réaménagement du magasin, l'isolation du magasin et l'aménagement du parking. Les travaux sont prévus pour 2024/2025

Parrainage :

Dans le cadre des conventions de parrainage, les sociétés suivantes se sont engagées à couvrir les besoins d'exploitation de CODIS de la façon suivante :

Limoise Distribution à Issoudun : 24%
SMC Lagord à Lagord : 19%
Sodisur à Surgères : 19%
Trente Ormeaux Distribution à Niort : 19%
Sud Vendée Distribution à Fontenay le Compte : 19%





Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	500 846,28		7 191,91		78 183,10	429 855,09
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500 846,28		7 191,91		78 183,10	429 855,09
CORPORELLES	Terrains	1 178 327,34					1 178 327,34
	Constructions sur sol propre	8 436 088,15				38 689,66	8 397 398,49
	sur sol d'autrui	629 202,69					629 202,69
	instal. agencé aménagement	5 596 734,52				18 691,70	5 578 042,82
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 731 055,20		114 939,36		299 775,80	4 546 218,76
	Instal., agencement, aménagement divers	665 604,09		125 275,40		39 398,30	751 481,19
	Matériel de transport	195 640,32		37 810,00		36 854,75	196 595,57
	Matériel de bureau, mobilier	1 056 498,93		2 188,00		22 148,39	1 036 538,54
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	25 306,73		257 737,90			283 044,63
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 514 457,97		537 950,66		455 558,60	22 596 850,03	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	80 000,00					80 000,00
	Autres titres immobilisés	1 534 136,67					1 534 136,67
	Prêts et autres immobilisations financières	241 551,71		12 281,91			253 833,62
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 855 688,38		12 281,91			1 867 970,29
TOTAL		24 870 992,63		557 424,48		533 741,70	24 894 675,41

Immobilisations Financières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence





Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	100 271,18	5 550,23	78 183,10	27 638,31
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	100 271,18	5 550,23	78 183,10	27 638,31
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	7 317 521,92	162 362,65	38 689,66	7 441 194,91
	sur sol d'autrui	475 423,35	34 319,91		509 743,26
	instal. agencement aménagement	4 901 601,16	199 118,55	18 691,70	5 082 028,01
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 057 721,22	201 735,61	299 775,80	3 959 681,03
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	559 144,16	40 856,45	39 398,30	560 602,31
	Matériel de transport	52 615,27	47 200,26	22 327,04	77 488,49
	Matériel de bureau, mobilier	847 753,75	63 769,06	22 148,39	889 374,42
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 211 780,83	749 362,49	441 030,89	18 520 112,43
TOTAL		18 312 052,01	754 912,72	519 213,99	18 547 750,74

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier			87,98				87,98
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES			87,98				87,98
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL			87,98				87,98
TOTAL GENERAL NON VENTILE	87,98						87,98



Fonds Commercial

	31/12/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	383 362,00	
TOTAL	383 362,00	

En application du règlement ANC n° 2015-06, nous avons effectué des tests de dépréciation du fonds commercial.

Nos tests ont consisté à comparer la valeur nette comptable du fonds commercial qui figure à l'actif avec la valeur dite actuelle du fonds, cette dernière valeur correspondant au montant le plus élevé entre la valeur vénale du bien et la valeur d'usage.

En conclusion, aucune dépréciation n'est constatée.



Filiales et participations

1	
	1

31/12/2023		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
EIR CODIS VOYAGES		80 000,00	(346 842,96)	100,00	80 000,00	
2. Participations (10 à 50 %)						
1. Filiales (Plus de 50 %)		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
EIR CODIS VOYAGES				552 543,62	(22 944,16)	
2. Participations (10 à 50 %)						
B. Renseignements globaux		Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
		françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital						
Capitaux propres						
Quote part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes encaissés						



Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	15 000,00			15 000,00
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	236 645,00	105 468,00	92 690,00	249 423,00
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	251 645,00	105 468,00	92 690,00	264 423,00
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	80 000,00			80 000,00
	Sur stocks et en-cours	90 512,25	84 298,40	90 512,25	84 298,40
	Sur comptes clients	7 081,07	8 437,41	707,21	14 811,27
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	177 593,32	92 735,81	91 219,46	179 109,67
TOTAL GENERAL		429 238,32	198 203,81	183 909,46	443 532,67
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			198 203,81	183 909,46	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	253 833,62		253 833,62
	Clients douteux ou litigieux	11 331,11	11 331,11	
	Autres créances clients	638 598,87	638 598,87	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	15,26	15,26	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	119 220,36	119 220,36	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 369 415,21	1 369 415,21	
	Charges constatées d'avances	89 348,79	89 348,79	
TOTAL DES CREANCES		2 481 763,22	2 227 929,60	253 833,62
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	300,54	300,54		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 094 871,14	430 136,14	581 565,00	83 170,00
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	661 455,55	137 356,16	504 075,99	20 023,40
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 305 152,91	5 305 152,91		
	Personnel et comptes rattachés	1 361 094,17	1 361 094,17		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	916 283,26	916 283,26		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	544 264,88	544 264,88		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	417 496,07	417 496,07		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	452 841,88	452 841,88		
	Autres dettes	66 377,17	66 377,17		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	37 399,72	37 399,72		
TOTAL DES DETTES		10 857 537,29	9 668 702,90	1 085 640,99	103 193,40
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	563 801,36			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	211 105	161 221	49 884	30,94
Autres créances	598 144	570 500	27 644	4,85
TOTAL	809 249	731 721	77 528	10,60





Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 076	1 413	(338)	-23,90
Emprunts et dettes financières divers	26 369	21 247	5 122	24,11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	510 827	405 016	105 811	26,13
Dettes fiscales et sociales	1 830 853	1 718 241	112 612	6,55
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	1 859	1 970	(111)	-5,63
TOTAL	2 370 984	2 147 887	223 097	10,39





Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	89 349	99 388	(10 039)	-10,10
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	89 349	99 388	(10 039)	-10,10



Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	37 400	54 661	(17 261)	-31,58
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	37 400	54 661	(17 261)	-31,58





Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	1 223 900,00				1 223 900,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	634 449,00				634 449,00
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	152 449,02				152 449,02
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	3 536 961,43	774 787,26			4 311 748,69
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 545 844,26	(1 545 844,26)		1 786 216,95	1 786 216,95
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	7 093 603,71	(771 057,00)		1 786 216,95	8 108 763,66

Date de l'assemblée générale 22/06/2023

Dividendes attribués 771 057,00

¹dont dividende provenant du résultat n-1 771 057,00

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 6 322 546,71

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 6 322 546,71

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 015 159,95



Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		611 950,00	2,0000	1 223 900,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		611 950,00	2,0000	1 223 900,00





Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	70 894 664,84		70 894 664,84
Production vendue de biens	5 374 976,79		5 374 976,79
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	10 887 605,15		10 887 605,15
TOTAL	87 157 246,78		87 157 246,78





Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

31/12/2023	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	3 094 425,61	720 248,00	2 374 177,61
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(747 690,66)	(159 731,00)	(587 959,66)
RESULTAT COMPTABLE	2 346 734,95	560 517,00	1 786 217,95

(1) après retraitements fiscaux.





Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

31/12/2023

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
	Liés aux provisions pour congés payés	430 265,00
	Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	534 794,00
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		965 059,00



Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2023

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
SAINT MARTIN COGNAC 105 rue basse saint martin - 16100 COGNAC	SAS	2 525 000,00	99,06



Effectif moyen

	31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	14,00	
	Professions intermédiaires	13,00	
	Employés	211,02	
	Ouvriers		
	TOTAL	238,02	





Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2023
Total des produits exceptionnels		45 612,23
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		27 093,32
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,01 17 261,28 321,46 9 510,57	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		18 518,91
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1,00 18 517,91	
Total des charges exceptionnelles		57 148,89
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		29 324,26
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	1 424,18 11 000,00 40,39 12 126,36 4 733,33	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		27 736,65
Charges exceptionnelles sur opération en capital	27 736,65	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		87,98
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions	87,98	
Résultat exceptionnel		(11 536,66)





Honoraires des Commissaires aux Comptes

AUDIT LEGAL							
31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%

Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur DUO SOLUTIONS Filiales intégrées globalement Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur DUO SOLUTIONS Filiales intégrées globalement	15 649,47	15 544,00	100,00	100,00				
Sous-total	15 649,47	15 544,00	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	15 649,47	15 544,00	100,00	100,00				



Engagements financiers

31/12/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Nantissement du Fonds de Commerce - Cf état ci joint -	991 427,00	
	991 427,00	
Total des engagements financiers (1)	991 427,00	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Dans le cadre des conventions de parrainage, CODIS est engagé auprès de :

- Sud Vendée Distribution à Fontenay Le Compte
- Carabandis à Madrid



DETTES ASSORTIES DE GARANTIES RECUES PAR CODIS DISTRIBUTION

(Nantissements, Hypothèques, Warrants, Privilèges)

	Nature de la Dette	Capital Emprunté	Capital restant à rembourser			Nature de la Garantie reçue
			A court Terme	A moyen Terme	A long Terme	
164300	Emprunt Edel	1 030 000	85 848	-		Nantissement du Fonds de Commerce
164300	Emprunt Edel	550 000	54 239	35 827		Nantissement du Fonds de Commerce
164300	Emprunt Edel	500 000	53 995	71 686		Nantissement du Fonds de Commerce
164200	Emprunt Crédit Agricole	600 000	51 814	-		Nantissement du Fonds de Commerce
164100	Emprunt BNP	357 039	16 683	-		Nantissement du Fonds de Commerce
164200	Emprunt Crédit Agricole	500 000	75 168	56 737		Nantissement du Fonds de Commerce
164200	Emprunt Crédit Agricole	750 000	79 990	326 270	83 170	Nantissement du Fonds de Commerce
	TOTAUX	5 287 039	417 737	490 520	83 170	
			991 427			
1643102	Emprunt Edel	150 000	11 484	91 044		Sans Garanties